

APPEL A PROJETS - VALORISATION

Key Initiative Politiques Publiques De Transition

1. KIPPT - Présentation générale

L'objectif de la Key initiative Politiques publiques de transition (KIPPT) est de renforcer la visibilité et favoriser les interactions locales, nationales et internationales des scientifiques du site de Montpellier dont les travaux en sciences sociales sont liés aux politiques publiques de transition. Il s'agit, d'une part, de fédérer ces chercheurs et de les structurer durablement en réseau. La KIPPT contribuera ainsi à impulser et stimuler les échanges et les synergies et à donner de la visibilité à l'expertise collective du site de Montpellier sur les politiques publiques de transition. Sur cette base, la KIPPT a, d'autre part, pour ambition de structurer une relation « science/société » en jouant le rôle de passerelle entre les chercheurs travaillant sur les politiques de transition et les acteurs publics.

2. AAP Valorisation des projets

Dans la continuité des projets soutenus dans le cadre de la Key Initiative Politiques Publiques de Transition (KIPPT), cet appel à projets a pour objectif de renforcer la visibilité des travaux réalisés et de favoriser leur diffusion, à la fois auprès de la communauté académique mais également auprès des acteurs publics et de la société civile. Les opérations soutenues devront ainsi contribuer à accroître la visibilité des projets et de leurs résultats, à stimuler les échanges entre chercheurs, acteurs publics, société civile et partenaires socio-économiques et à renforcer les synergies et les collaborations nées des projets KIPPT. **Le dossier de candidature est disponible en annexe.**

Cet appel propose un soutien financier destiné à accompagner les actions de valorisation des projets KIPPT (Impulsion ou Structuration).

- **Le montant maximum de l'aide est fixé à 6 000 € par projet**
- Un **budget détaillé et argumenté** est attendu, précisant les principaux postes de dépenses
- Il est important que **toutes les dépenses soient engagées avant avril 2026**, afin de respecter le calendrier global de la KIPPT

Le jury pourra, le cas échéant, ajuster le montant de la dotation en fonction de la cohérence des actions proposées, de la qualité du dossier et de l'enveloppe globale disponible.

3. Critères de sélection

Cet appel s'adresse **en priorité aux porteurs de projets ayant été retenus lors du premier AAP KIPPT (Impulsion ou Structuration)**, afin de leur permettre de prolonger et valoriser les travaux déjà engagés.

Le porteur du projet doit être membre de l'Université de Montpellier ou d'un des organismes partenaires de l'I-site et membre d'un laboratoire du Pôle sciences sociales de l'Université de Montpellier. Il lui sera demandé de participer aux différentes animations scientifiques organisées sur le site de Montpellier.

Les projets, décrits dans le dossier de candidature disponible en annexe, doivent décrire à la fois :

- **Les actions déjà réalisées** dans le cadre du projet initial : terrains, bibliographie, productions scientifiques, ateliers, partenariats établis, etc.
- **Les actions de valorisation envisagées** : organisation de séminaires, conférences, ateliers multi-acteurs ou événements, production de rapports de synthèse, documents de vulgarisation, création de supports multimédias ou renforcement/élargissement des partenariats avec acteurs publics, collectivités ou société civile etc.

Les propositions seront évaluées sur les critères suivants :

- **Cohérence** avec les objectifs de la KIPPT
- **Pertinence** des actions de valorisation proposées
- **Impact attendu** en termes de diffusion
- **Faisabilité** et réalisme du calendrier et du budget

4. Calendrier et modalités de soumission

Le présent appel est ouvert du 15 septembre 2025 au 1er janvier 2026. Les dossiers reçus seront examinés au fil de l'eau par le comité de sélection et une réponse sera communiquée au plus tard 15 jours après le dépôt du dossier.

Les projets doivent être transmis via le dossier de candidature disponible en annexe, au format PDF et nommé ainsi : KIPPT_NomDuPorteur.pdf, à l'adresse tiffany.matias@umontpellier.fr.

